



## COS Villers Basket : Saison 2022- 2023

### Dossier d'inscription

#### 1 ère phase : PRE - INSCRIPTION

Constitution du dossier de pré -inscription :

Pièces à envoyer au club

- Fiche de pré-inscription – autorisation dûment complétée et signée
- Règlement de la cotisation et de l'assurance (sauf si vous choisissez le paiement en ligne)

*(Aucun autre document ne doit être transmis au club)*

Votre dossier doit être transmis au club via l'entraîneur de votre catégorie ou par voie postale à l'adresse suivante :

Gymnase Gilbert Bauvin, Rue Maurice André, 54600 Villers les Nancy

#### 2 -ème phase : INSCRIPTION

A réception de votre dossier de pré-inscription, le club vous fournira un **lien internet vers le site e-licence** qui vous permettra de saisir les éléments nécessaires à l'établissement de votre licence et de régler la cotisation en ligne (si vous avez choisi ce mode de paiement)

Une fois la saisie effectuée, le club puis le comité départemental 54 valideront l'établissement définitif de la licence.



## COS Villers Basket : Saison 2022 - 2023

### Fiche de pré – inscription

création

renouvellement

mutation

NOM et Prénom du licencié : .....

Date de naissance ..... Lieu de naissance : .....

Pays..... Nationalité.....

Sexe  F  M Demande de surclassement : .... Oui..... Non

Assurance :  aucune  A  B  A+C  B+C

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tel licencié : ..... Tel mère : ..... Tel père : .....

e.mail : .....

Règlement : paiement en ligne via le site e-licence.....

Autre moyen de paiement remis avec la fiche de pré-inscription .....

(Chèques, espèces, Pass-Loisirs CAF, cheques vacances ANCV).

#### AUTORISATIONS

Je, soussigné(e)..... Responsable légal de l'enfant .....

Déclare être informé(e) des conditions suivantes et les accepter :

« Les parents doivent accompagner leurs enfants sur les lieux d'entraînement ou de compétition et s'assurer que les responsables du **COSVILLERSBASKET** sont présents. En cas d'absence de ces derniers, et jusqu'à leur arrivée, les parents doivent assurer la surveillance de leurs enfants et **leur faire respecter les consignes mises en place suite à la crise sanitaire en cours**. La prise en charge du licencié par le **COSVILLERSBASKET** s'arrête à partir du moment où le licencié a quitté l'enceinte de l'entraînement ou de la compétition et au plus tard 15 minutes après l'heure prévue de fin de séance. Le **COSVILLERSBASKET** décline toute responsabilité pour les accidents pouvant survenir avant ou après la prise en charge ainsi définie ainsi que pour les vols ou dégradations commis au préjudice des licenciés dans le cadre des entraînements ou des compétitions. »

Autorise mon enfant à participer aux déplacements organisés par le club sous mon entière responsabilité (compétitions, stages, tournois, etc.).

Autorise les intervenants du **COSVILLERSBASKET** à décider pour mon enfant mineur en cas d'urgence et en mon absence du transport en centre hospitalier et à lui prodiguer les soins et interventions chirurgicales nécessaires en me prévenant dans les plus brefs délais et ce durant toute la saison 2022-20223

Autorise le **COSVILLERSBASKET** à utiliser mon image, ma silhouette ou ma voix (ou celle de mon enfant) dans diverses publications, quel qu'en soit le support (papier, vidéo, film, site internet, etc.) dans le respect des dispositions légales en vigueur. :

→ Je m'engage

1. à respecter les entraîneurs, dirigeants, arbitres et adversaires

2 à respecter les locaux, installations et le matériel à domicile comme à l'extérieur

3. à avoir une attitude sportive sur et en dehors du terrain afin d'éviter toutes sanctions sportive & administrative

4 à arbitrer ou tenir la table de marque 3 fois dans la saison

**Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation de la FFB et le règlement intérieur du COS VILLERS BASKET.**

A ....., le ..... / ..... / ..... **Signature obligatoire du licencié ou de son représentant légal**



## Tarifs : Saison 2022 – 2023

Catégorie	Année de naissance	Licence	Mutation	Assurances			
				Formule A	Formule B	Formule A + complément C	Formule B + complément C
Baby – U7	Né après le 01/01/2016	97		2,17	6,27	2,53	6,63
Mini – Poussins – U9	2014 – 2015	97	97				
Poussins – U11	2012– 2013	97	97				
Benjamins – U13	2010 - 2011	97	97				
Minimes – U15	2008 – 2009	97	172				
Cadets – U17	2006 – 2007	107	172				
Junior Filles – U18	2005 – 2007	107	172				
Junior M – U20	2003 - 2005	122	172				
Seniores F	2004 et avant	122	172				
Seniors M	2002 et avant	122	172				
Loisirs		101					
Bénévoles							

→ Dégressivité pour une même famille

- 10% sur le prix de la licence pour 2 inscriptions, -
- 15% sur le prix de la licence pour 3 inscriptions et plus

→ Paiement fractionné ( 4 fois maximum) autorisés avec chèques établis à l'avance à la pré-inscription (date de retrait du chèque à préciser au dos) **Le premier chèque doit couvrir au moins 50% du montant total de la cotisation.**

→ Les Pass-Loisirs CAF, cheques vacances ANCV et coupons sports ANCV sont acceptés